

# REXEL CANADA POLITIQUE D'ESCLAVAGE MODERNE



## OBJECTIF

Chez Rexel, l'objectif global de l'entreprise est d'électrifier les solutions qui rendent possible un avenir durable. Grâce aux produits, aux solutions, à l'expertise et aux services que nous fournissons, nous nous efforçons de rendre l'activité de nos clients plus facile, plus efficace et plus durable. Nous sommes convaincus que l'attention portée aux personnes de notre entreprise, de notre communauté, de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement est la clé de notre objectif et d'un avenir durable. Nous pensons également que le développement durable passe par une gestion responsable et éthique de nos activités. L'objectif de cette politique (" Politique ") est d'articuler l'engagement de Rexel Canada à lutter contre l'esclavage moderne, y compris la traite des êtres humains et l'exploitation sévère de la main d'œuvre.

## CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à tous les employés, entrepreneurs et fournisseurs de Rexel Canada, quel que soit le lieu de leurs activités. Les fournisseurs doivent se conformer à cette politique, à la Charte des fournisseurs durables de Rexel et au Code d'éthique de Rexel.

## QU'EST-CE QUE L'ESCLAVAGE MODERNE ?

L'esclavage moderne est un terme générique largement utilisé pour décrire des situations où la coercition, les menaces ou la tromperie sont utilisées pour exploiter les victimes et les priver de leur liberté. L'esclavage moderne peut prendre diverses formes, notamment les types d'exploitation graves suivants : la traite des personnes, l'esclavage, la servitude, le mariage forcé, le travail forcé, la servitude pour dettes, le recrutement trompeur de main-d'œuvre ou de services et les pires formes de travail des enfants.

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ESCLAVAGE MODERNE

Chez Rexel Canada, nous respectons les droits fondamentaux de l'homme et nous nous engageons à mener nos activités de manière équitable, honnête et intègre, conformément aux lois en vigueur. Nous ne tolérons pas l'esclavage moderne, que ce soit dans le cadre de nos activités ou de celles de nos fournisseurs. Nous reconnaissons que l'esclavage moderne est une question complexe et que nos activités et notre chaîne d'approvisionnement peuvent être involontairement liées à des pratiques d'esclavage moderne.

Par conséquent, nous nous engageons à prendre des mesures permanentes pour surveiller, identifier, minimiser et atténuer le risque d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, pour protéger les victimes potentielles de l'esclavage moderne et pour contribuer à la prévention des risques d'esclavage moderne à l'avenir.

Rexel Canada dispose d'un groupe de travail sur l'esclavage moderne (composé de cadres supérieurs de notre chaîne d'approvisionnement, des équipes juridiques et des ressources humaines) qui est chargé de développer et de mettre en œuvre des contrôles opérationnels et d'approvisionnement qui atténuent le risque d'esclavage moderne au sein de l'entreprise. Nous préparons et déposerons également un rapport annuel sur l'esclavage moderne conformément à la *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (appelée " Loi sur l'esclavage moderne " du Canada), qui vise à donner un aperçu du risque d'esclavage moderne dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement et des mesures permanentes que nous prenons pour faire face à ce risque.

## **NOS ATTENTES**

Tous les employés de Rexel sont responsables de :

- Faire preuve d'un bon jugement professionnel et éthique dans l'exercice de leurs fonctions.
- Éviter de s'engager dans toute activité qui pourrait conduire à une violation de la présente politique.
- Participer à la formation sur l'esclavage moderne si nécessaire.
- Traiter toute préoccupation relative à l'esclavage moderne avec respect et avec un niveau de sensibilité approprié.
- Signaler dès que possible les cas suspectés ou confirmés d'esclavage moderne dans n'importe quelle partie des activités de Rexel ou de ses chaînes d'approvisionnement.
- Le cas échéant, contrôler et soutenir la capacité des fournisseurs à se conformer à la présente politique et à la Charte des fournisseurs durables de Rexel.

Rxel attend de ses employés qu'ils fassent rapidement part à leur supérieur hiérarchique ou à leur responsable des ressources humaines de toute préoccupation concernant un acte particulier, le traitement des travailleurs ou leurs conditions de travail dans le cadre de nos activités ou de nos chaînes d'approvisionnement, afin de déterminer s'il s'agit de l'une des différentes formes d'esclavage moderne. Les responsables de tous niveaux doivent s'assurer que les personnes qui leur soumettent des informations comprennent la présente politique et s'y conforment.

Les fournisseurs et les sous-traitants sont responsables de :

- Se conformer à la présente politique et à la Charte des fournisseurs durables de Rexel.
- Ne pas recourir au travail des enfants ou à d'autres formes de travail forcé ou obligatoire, au trafic d'êtres humains ou à la servitude pour dettes.
- Signaler et enquêter sur tout cas suspect d'esclavage moderne ou de violation de la présente politique, en veillant à ce que les droits et le bien-être des personnes concernées soient protégés.
- S'efforcer de renforcer leurs politiques en matière d'esclavage moderne et leurs mesures d'atténuation dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement
- Signaler tout cas suspect d'esclavage moderne à leur contact Rexel Canada ou, si nécessaire, en faisant appel à un service tiers indépendant.

## **APPLICATION DE CETTE POLITIQUE ET DU CADRE DE CORRECTION DE L'ESCLAVAGE MODERNE**

Nous attendons et encourageons les employés, les fournisseurs et les sous-traitants à signaler toute préoccupation concernant l'esclavage moderne, y compris les cas suspects ou les domaines de préoccupation. Lorsque Rexel Canada prend connaissance d'infractions à la présente politique ou a des préoccupations concernant des problèmes potentiels d'esclavage moderne dans ses opérations ou ses chaînes d'approvisionnement, nous prendrons les mesures appropriées en temps opportun et tiendrons compte des lois applicables, des pratiques pertinentes de l'industrie et des directives canadiennes au moment de déterminer les étapes de remédiation appropriées.

Rexel Canada dispose d'un cadre de remédiation de l'esclavage moderne que nous appliquons au cas par cas pour déterminer comment répondre aux incidents d'esclavage moderne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Les mesures correctives peuvent inclure la collaboration avec nos fournisseurs pour préparer un plan d'action correctif et résoudre le problème dès que possible, la notification aux autorités de réglementation ou la possibilité pour Rexel d'éviter ou de rompre une relation d'affaires.

Tout employé de Rexel qui enfreint ses obligations en vertu de la présente politique ou qui exerce des représailles à l'encontre d'une personne qui soulève des préoccupations concernant le risque d'esclavage moderne fera l'objet d'une enquête et d'éventuelles mesures disciplinaires, qui pourraient aller jusqu'au licenciement.

## **EXAMEN ET PUBLICATION DE LA PRÉSENTE POLITIQUE**

Une copie de cette politique est disponible sur le site Internet de Rexel Canada et sur notre intranet interne pour les employés de Rexel Canada.

Cette politique sera révisée au moins tous les deux ans pour s'assurer qu'elle reste conforme à toutes les exigences législatives pertinentes, ainsi qu'à la nature changeante de l'entreprise. Cette politique peut être modifiée, retirée ou remplacée de temps à autre, à la discrétion de Rexel.